

RAPPORT 2.2	FINANCES
<i>Rapporteur : Gérard CABELLO</i>	
MARCHES DE MAÎTRISE D'ŒUVRE PARC D'ACTIVITES LA TOUR A MONTARNAUD	
AVENANT N°1	

La communauté de communes avait lancé en 2003 un marché de maîtrise d'œuvre en vue d'aménager un parc d'activités sur la commune de Montarnaud. La mise en œuvre de ce projet a connu des difficultés du fait de l'impossibilité d'acquérir certaines parcelles et de la vocation des parcelles commercialisées.

Après discussion avec la municipalité, l'artisanat est désormais une activité possible sur ce parc d'activités et une procédure d'expropriation a été lancée pour acquérir les dernières parcelles nécessaires à l'aménagement.

Le forfait de rémunération fixé dans l'acte d'engagement du 23/01/2003 est inchangé à 105 000 € HT. Les montants des missions annexes sont également inchangés (total des missions annexes : 23 000€ HT). Le montant total du marché de maîtrise d'œuvre est donc de 128 000€ HT.

Le montant de la reprise du dossier PRO suite aux modifications intervenues depuis 2007 sont fixées selon la répartition suivante :

- 5 625 € HT pour l'agence Coste
- 21 000 € HT pour le BET Gaxieu
- 2 000 € HT pour BRL

L'ensemble de ces prestations présentent un coût total de 28 625,00 € HT soit 2.24 % du marché de maîtrise d'œuvre initial.

Nouveaux montants de la prestation

Montant des prestations supplémentaires (HT) (avenant n°1)	28 625,00 €
Montant initial du marché HT (forfait et missions annexes)	128 000,00 €
Nouveau montant du marché HT	156 625,00 €
Pourcentage d'évolution par rapport au marché initial	2,24%

Je propose donc à l'assemblée :

- **D'approuver** l'avenant n°1 du marché de maîtrise d'œuvre du parc d'activités La Tour à Montarnaud attribué au groupement COSTE/GAXIEU/BRL
- **D'autoriser** le Président à signer cet avenant et toutes les pièces afférentes à cette affaire

Le Président

 Louis VILLARET